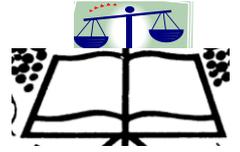


« ACPD- CAPD » GOMA



E-mail: e.muhiba@yahoo.fr, acpd20007@gmail.com

Site web : [www .reseau-rafal.org/ node/ 109](http://www.reseau-rafal.org/node/109)

Tél. : 00243 997 671 655, 00243 853 336 828, 00243823708256

GOMA NORD- KIVU

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

NOTE D'ANALYSE SUR LA TRAQUE DES FDLR PAR LES SEULES FARDC : MYTHE OU REALITE ?

L'ONG Actions des Chrétiens pour la promotion de la Paix et du Développement dans les Pays des Grands Lacs ' ACPD-GL basée à GOMA en Province du Nord-Kivu en RD Congo exprime sa profonde inquiétude par le lancement officiel et unilatéral des opérations contre les combattants FDLR à partir du territoire de Beni en Province du Nord Kivu, le 29-01-2015.

L'ONG ACPD-GL se pose une série de questions au nombre desquelles : quels sont les tenants et les aboutissants d'une telle opération d'autant plus que celles-ci prétendent commencer dans un territoire où se trouvent non les FDLR mais les ADF/NALU ? Une opération dont la cible est contraire.

Cette opération est-elle un mythe ou une réalité compte tenu de la manière dont elle est prise et la position des Nations Unies et pourtant pareille opération figure dans ses mandats en RD Congo.

En Droit International, en matière de la résolution pacifique des conflits il est prévu toute une panoplie de modes de résolutions entre autre **LA NEGOCIATION**. Dans bien des pays en général au monde et particulièrement en Afrique. Ce mode a certes porté autant des fruits en RD Congo, ce qui amène les congolais, jadis frères ennemis, sont devenus frères traitant des affaires d'Etat en regardant dans la même direction et ce pour la cause commune. En bien des rébellions que veut connaître la RD Congo, des pays voisins lui suggèrent de se mettre sur une même table avec les belligérants ; ce qui se fait et donne un exemple à suivre. Force est de constater comment un pays voisin qui, chaque fois que surgit une rébellion monte au créneau pour qu'un dialogue puisse avoir lieu, mais s'agissant des combattants FDLR, la Communauté Internationale semble ignorer l'application de ce mode et pourtant porteur des

fruits en RD Congo. Pourquoi cette versatilité de la Communauté Internationale dans certaines affaires qui nécessitent son intervention ?

La RD Congo vu sa position géo stratégique en Afrique Centrale, sa démographie la plus diversifiée de l'Afrique (avec plus de quatre cent cinquante tribus), ses ressources naturelles, du sol et du sous sol, son histoire, son carnet d'adresses et ses visées prochaines ne mérite pas de subir les leçons des pays parasites quoique recevant un appui des grandes puissances. Nous osons croire avec d'aucuns que la RD Congo ne constitue jamais un dépotoir et un déversoir des différents conflits et rébellions pour enfin devenir un laboratoire de différents modes de résolution des conflits et un élève perpétuel des pays parasites.

Si l'on considère les périodes de depuis 1990, les quatre pays des Grands Lacs en Afrique dont le Burundi, la RD Congo, l'Ouganda et le Rwanda ont été embrasés par multiples conflits internes voire externes pour la RD Congo. Néanmoins certains ont accepté la résolution pacifique de leurs conflits par la négociation sous l'égide de la Communauté Internationale et les fruits sont palpables. La même Communauté Internationale ne peut-elle pas user de ses prérogatives lui reconnues d'amener les frères ennemis du Rwanda de procéder de la sorte, si du moins elle ne pratique pas deux poids deux mesures ?

Qu'était-il préconisé dans les Accords d'Arusha pour le Rwanda en 1994 pour que le Gouvernement actuel au Rwanda ne veuille jamais entendre parler d'être à la même table de dialogue inter rwandais avec les combattants FDLR ?

Nous référant aux Accords d'Addis Abéba il est certes reconnu que - ' ' *Les conséquences de cette violence ont été plus que dévastatrices. Des actes de violence sexuelle et de graves violations des droits de l'homme sont utilisés régulièrement et quasi-quotidiennement comme des armes de guerre. Le nombre de personnes déplacées figure parmi les plus élevés au monde et tourne de façon persistante autour de deux millions de personnes. La mise en œuvre du programme national de reconstruction, de réforme du secteur de la sécurité et d'éradication de la pauvreté est constamment interrompue.*

Malgré que ces défis, la crise récente offre la possibilité de s'atteler aux causes profondes du conflit et de mettre un terme aux cycles de violence récurrents. Il est de plus en plus reconnu que la voie actuelle n'est pas viable. Partant d'une cessation des hostilités. Des actions concrètes sont requises de la part du gouvernement de la République démocratique du Congo, avec le soutien des partenaires; des Etats de la région; et de la communauté internationale en soutien aux efforts déjà en cours de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe.

Auparavant une opération conjointe FARDC- MONUSCO jusque vers décembre 2014 était envisagée. Mais à la mi-janvier de la même année, un revirement s'observe dans le chef de la MONUSCO sans que l'opinion congolaise **en sache les raisons**. Stratégie, complicité ou méfiance de la part de la MONUSCO ?

Le Gouvernement Congolais fait la sourde oreille à la présence sans raison des éleveurs Mbororo sur le sol Congolais avec toutes leurs bêtes et cela depuis plusieurs années. Sont-ce

des Falachas congolais, ces éleveurs MBORORO, ayant élu domicile dans la Province Orientale pour que le Gouvernement Congolais n'en parle pas ?

Cette surdi-mutité de la Communauté Internationale, n'est-ce pas un guet-apens au gouvernement congolais pour qu'à la longue certains chefs soient traités de génocide ? Enfin les Nations Unies viennent de donner leur position s'agissant des deux Généraux qui commandent ces opérations, ils seraient impliqués dans de graves exactions en RD Congo

Que peut-on dire, de manière officielle la MONUSCO se désiste l'opération, le fera-t-elle officieusement ? Car c'est parmi ses missions en RDC et elle n'a cessé de déclarer qu'elle doit aider la RDC à mettre hors d'état de nuire tous les groupes armés.

Comment le Gouvernement Congolais entend-il entamer une autre opération, sans que ne soient finies les opérations SOKOLA et en fournir le bilan ?

Attaquer les FDLR, c'est bon mais qu'en est-il des autres groupes nationaux qui ne cessent de parler d'eux ? Et pourtant c'est parmi les missions régaliennes reconnues à la FIB de la MONUSCO.

Par le sens lui-même du concept **traque** qui dit : *“ opération consistant à poursuivre ou à piéger dans le but de capturer ou de tuer ou en d'autre terme “opération qui consiste à piéger ou à rechercher avec insistance (quelqu'un ou quelque chose), ou encore action de traquer, de poursuivre le gibier en le cernant, de poursuivre sans relâche.*

Certes cette opération doit se faire avec les seules FARDC comme cela est dans l'esprit du Gouvernement central de la RD Congo, néanmoins certains points méritent d'être pris en compte, notamment :

- 1- Selon la cartographie régionale, les combattants FDLR sont le plus localisés en territoires de Masisi, Rutshuru et Sud Lubero, comment les opérations ont-elle commencé en territoire de Beni ? Et pourtant il est certes reconnu que Beni est le bastion des combattants ADF/NALU.
- 2- Les FDLR maîtrisent parfaitement les coins et les recoins des territoires d'où ils sont localisés à l'instar des soldats FARDC peut-être ne disposant même pas de matériel à haute technologie de guerre pour les détecter,
- 3- Les combattants FDLR ont déjà noué des liens familiaux avec certaines personnes des populations soit par mariage ou tout autre pacte, d'où il sera difficile aux populations de les dévoiler voire de dénoncer et aux soldats FARDC de détecter leurs positions, et s'il s'avérait que certaines personnes de ces populations arrivaient à leur dévoiler, s'ils ne sont pas tous anéantis, ce qui est probable, les FARDC ne sont –elles pas en train de créer des mécanismes de sacrifier celles-ci au cas où ces combattants faisaient retour dans ces milieux en posant des actes de représailles à l'égard des civils et agents de sécurité rencontrés sur place,
- 4- Il n'est à ignorer qu'il y a des Hutus congolais et que donc les soldats FARDC auront du mal de détecter qui est hutu congolais et qui est venu du Rwanda à moins de

- disposer d'un scanner d'ADN, sans cela, il convient de s'attendre au revers comme le résultat des opérations UMOJA WETU qui ont donné une suite sans suite,
- 5- Les combattants FDLR assimilés aux populations locales, une tactique de les combattre sera difficile d'autant plus qu'ils deviennent plus stratégiques dans la guérilla,
 - 6- Quels sont les effectifs des soldats FARDC pour traquer combien des combattants FDLR ? Leurs effectifs sont approximatifs et d'ailleurs à tâtons. Les opérations UMOJA WETU en ont traqué combien et pourtant ils n'étaient pas encore expérimentés et apparentés aux milieux, à plus forte raison comme ils savent qu'ils sont à la merci de quiconque, ne vont-ils aussi développer d'autres mécanismes d'auto défense. D'où il faut un sérieux rapport de force. En autant d'opérations dans lesquelles les soldats FARDC ont été acteurs, n'y a-t-il pas moyen de repenser autrement avant encore d'entamer cette n^{ième} opération ?
 - 7- Quel sera le courage qu'auront les soldats FARDC à mener des telles opérations au moment où ils ne perçoivent pas leur solde ? Au lieu de cette dernière, ils ne reçoivent que la **RCA** bien entendu **Ration Convertie en Argent**, les seuls au monde d'être traités de la sorte. Par ailleurs en dehors de la solde, ils ne reçoivent ni avantages sociaux ou autres pouvant leur motiver. Il serait bon d'abord de donner le bilan des opérations déjà entamées et quels sont les résultats ? sans cela, on va mener des opérations du coq à l'âne,
 - 8- Qu'est-ce qui semble difficile à la Communauté Internationale de remettre ces combattants FDLR dans leur pays d'origine le Rwanda et pourtant plus d'un a encore en mémoire de la manière dont la même Communauté Internationale a utilisé la connotation humanitaire pour les déverser dans la RD Congo. Cette opération de remise semble alors impossible pour que ces pays des Grands Lacs supportent eux-mêmes le joug de cette charge ? Est-ce une méfiance ou incapacité ? Si c'est une incapacité, alors l'on donnera raison à un officiel d'un des pays des Grands Lacs qui a déclaré : **" Nous avons réussi là où la Communauté Internationale a échoué "**, quand ils avaient rapatrié des réfugiés rwandais à partir **de Goma en RD Congo en novembre 1996, une vraie remise en cause alors de la Communauté Internationale. Cette opération s'est faite après le démantèlement des camps des réfugiés rwandais qui se trouvaient à Kibumba, Kahindo, Katale et enfin Mugunga par l'AFDL vers fin octobre et début novembre de la même année.**
 - 9- Le refus de la MONUSCO ne serait-ce pas un crime du Jus Cogens où encore on veut engouffrer les commandants de ces opérations car certes, c'est la poursuite d'une ethnie en référence à **l'Article 6** des Statuts de Rome qui stipule : **" Aux fins du présent Statut, on entend par crime de génocide l'un quelconque des actes ci-après commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel :**

- a) **Meurtre de membres du groupe ;**
- b) **Atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe ;**
- c) **Soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle ;**
- d) **Mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe ;**

e) Transfert forcé d'enfants du groupe à un autre groupe.

Sachant que les pays des Grands Lacs en Afrique ressemblent à des maillons d'une chaîne, le manque d'un seul qui risque de perturber le cours normal du développement de ceux-ci, et eu égard à ce qui précède certaines recommandations méritent d'être évoquées :

1- Au Gouvernement Congolais :

Tout en saluant la bravoure et le courage du Gouvernement de la RDC d'agir seul au moment où même les grandes puissances comprennent déjà que qui veut aller loin, va avec les autres mais qui veut arriver vite va seul. Nous ne manquerons pas du leur suggérer :

- De bien coopérer avec la Brigade de la MONUSCO en cette opération de peur d'être pris au dépourvu d'avoir commis des exactions envers une ethnie,
- De suivre les instructions telles que données par les Nations Unies de ne laisser la conduite de ces opérations par les deux généraux **dont leur personnalité est entachée des crimes commis en Ituri, déclaration des Nations Unies,**
- De bien repenser avant de prendre une si grande option comme celle-là et pourtant elle est encore dans une opération qui n'a pas encore dit son dernier mot : le cas ADF/ NALU et le phénomène MBORORO en sont révélateurs sans parler des groupes armés nationaux qui ne cessent de resurgir.

2- Au Gouvernement Rwandais :

Tout en saluant son esprit d'ouverture et de vouloir avoir une marque en Afrique des Grands Lacs, nous suggérons :

- D'appliquer le mode devenu sui generis dans les Pays de l'Afrique Centrale, à savoir : avoir un cadre de dialogue avec la partie adverse afin d'arriver à un consensus,
- De créer un espace politique aux FDLR comme eux de même l'avaient souhaité en 1994,
- De faire recours aux Accords d'Arusha qui, avant d'être mis en application, devaient conduire la nouvelle politique du pays, mais il sera versé dans un conflit qui a laissé des fissures psychologiques dans le chef des uns comme des autres.

3- A la Communauté Internationale et au Conseil de sécurité de l'ONU:

Tout en saluant les différents modes de résolutions des multiples conflits par eux appliqués et porteurs des fruits de par le monde, nous les supplions :

- D'inciter les officiels du Gouvernement actuel au Rwanda de créer un espace politique à leurs frères qui viennent de subir les affres de refuge, qu'ils se souviennent de ce qu'ils furent avant 1994. Dans les Accord- Cadre d'Addis Abéba,, une recommandation est adressée au Conseil de Sécurité en ce sens : *“ Le Conseil de Sécurité resterait saisi de l'importance d'un soutien a la stabilité à long terme de la République Démocratique du Congo et de la région des Grands Lacs,*

- D'inciter le Gouvernement rwandais de créer un cadre de dialogue avec les Hutus qui ne sont pas incriminés dans le massacre de 1994, le Rwanda a exhorté le Gouvernement de la RD Congo de dialoguer avec les différents rébellions, qu'il en soit ainsi pour lui si en réalité les relations sont au bon fixe et qu'il l'exhorte d'un esprit sincère,
- D'user de toute leur sagesse afin que l'Afrique Centrale recouvre sa paix, sa tranquillité et sa sécurité d'antan en créant un esprit de dialogue et un espace viable où toutes les populations vivront en toute quiétude.

Goma, le 12-02-2015

Pour l'ONG ACPD-GL

Me Edmond MUHIMA B

Directeur Général et

Chercheur en Droit International dans les

Pays des Grands Lacs en Afrique.



ACPD